

Compte rendu de la réunion des représentants de proximité avec la direction régionale le 10 janvier 2020

Des conséquences de l'augmentation du temps d'antenne

Une nouvelle fois, lors de cette réunion mensuelle avec la Direction régionale, nous avons longuement parlé de l'augmentation du temps d'antenne et de ses conséquences que nous estimons négatives pour les deux JT quotidiens en semaine, en particulier celui de 19 H. Nous constatons que nous ne sommes pas assez nombreux pour fabriquer des éditions de qualité. C'est vrai pour les équipes de tournage mais ça l'est encore plus pour celles et ceux chargé(e)s de l'assemblage quotidien des éditions (adjoints, scriptes, présentateurs, Docs et techniciens de régie). Pour vos représentants, la fatigue, le stress et le sentiment de mal travailler gagnent un collectif de travail déjà fragilisé par des années de restrictions budgétaires. Pour nous il y a deux solutions : embaucher du personnel supplémentaire avec des renforts en CDD puis des créations de postes pour assumer cette nouvelle charge de travail, soit rendre ce décrochage de 18h50 pour irriguer convenablement l'édition de 19 h. Précisons que de nombreuses stations régionales proposent des rediffusions ou des éditions locales à cette heure-là.

La Direction est consciente des difficultés mais ne prévoit pas d'embauches car il n'y aura pas de moyens supplémentaires pour cette augmentation du temps d'antenne. Le problème selon nous est qu'il y a en fait moins de moyens pour plus d'antenne. Elle réfléchit en revanche au maintien d'une équipe « belle histoire » pour le 18 h 50, équipe qui pourrait donc rebasculer sur le JT. Nous verrons bien. Nous avons toutefois rappelé qu'elle disposait d'une marge de manoeuvre sur les remplacements des titulaires absents. La Direction ne partage pas notre analyse et continue à affirmer qu'elle remplace les personnels absents en fonction des besoins. Son discours ne varie guère sur ce sujet, tout comme le nôtre d'ailleurs. A elle donc d'assumer cette disette malgré (toujours selon la direction) des audiences très bonnes.

Des conséquences de l'augmentation des méritants

Dans une entreprise où les augmentations de salaires (rares) génèrent souvent des remous en fin d'année, l'attribution de primes exceptionnelles à des journalistes et techniciens jugés méritants (en BFC comme ailleurs) suscite bien des commentaires, voir du mécontentement. Outre le fait d'individualiser encore plus la relation entre le salarié et son encadrement local, plusieurs d'entre nous estiment que ces primes "one shot" sont incompatibles avec nos métiers

où la notion de performance est forcément subjective. Nous avons tenté en vain de comprendre les raisons pour lesquelles plusieurs de nos collègues avaient été plus méritants que les autres. Dans le privé ou dans le public, lorsqu'une entreprise attribue des primes, les règles du jeu et celles de la performance sont connu(e)s de tout(e)s sauf à France 3 bien sûr. Là encore à chacun ses responsabilités, mais ces primes qui risquent d'être pénalisantes dans le temps pour ceux qui les ont perçues (car il ne s'agit pas d'une augmentation) contribuent à alimenter un climat de défiance et de frustrations dont nous n'avons vraiment pas besoin en ce moment.

Des conséquences du HUB

Le choix est fait : le HUB infos sera installé dans la mezzanine des Docs qui déménageront au rez-de-chaussée à la place des adjoints de la rédaction. Le calendrier des (gros) travaux serait le suivant : le 3 février, étude du projet et des nouveaux espaces de travail avec un spécialiste de l'immobilier de FTV puis après analyse...les Docs déménageront, le HUB sera alors mis en place. Les travaux dans la rédaction suivront. Tout devrait être terminé avant la fin de l'année.

Parmi les projets de rénovation, celui concernant l'accueil nous inquiète toujours. Une cloison en partie vitrée, va bientôt séparer les agents de sécurité et notre collègue Pascale qui se retrouvera donc seule dans un petit espace de travail. La Direction explique que ces travaux répondent à des normes de sécurité et que Pascale a été associée au processus. Mais en son absence (nous lui souhaitons un rétablissement rapide), nous préférons rester vigilants sur ce dossier. Pour conclure ce devis de chantier, précisons que les récipients à eau de pluie devraient enfin disparaître de la cafeteria en 2020, puisque l'étanchéité du lieu sera elle aussi au menu des travaux cette année.

De l'inconséquence du standard automatique

l'activation du standard automatique à Besançon laisse beaucoup d'entre nous sans voix. Comment une telle chose (tapez 1)... un tel objet (tapez 2) a pu être installé(e) dans un média d'actualité qui doit pouvoir être joignable facilement 24h sur 24 et dont la fonction première est de créer du lien avec l'extérieur. Inutile de détailler le fonctionnement parfois ubuesque de ce standard qui contribue lui aussi à nous faire travailler un peu moins bien chaque jour (difficulté à joindre d'autres correspondants de France 3 par exemple) sans même parler de l'image (et du son) que nous renvoyons à l'extérieur. Vos représentants n'ont pas de solutions. La direction est satisfaite puisqu'il y a les numéros de tout France 3 sur nos fixes et une application dédiée pour les smartphones. Et si nous embauchions à nouveau des standardistes ?

les premiers maillons de ce HUB dont on nous vante tous les mérites (tapez 1))...les avantages (tapez 2)

Des conséquences des élections municipales

Il y aura trois débats sur notre antenne consacrés aux élections municipales le 26 février, les 4 et 11 mars puis un autre entre les deux tours le 18 mars. Ils seront diffusés en prime time à 21 H. Par ailleurs nous sommes étonnés de la note de France TV qui interdit aux journalistes rédacteurs (et à leurs conjoints qui exerceraient la même fonction à France 3) de faire de l'antenne et du reportage dès le début du mois de février si elles/ils sont candidat(e)s sur une liste aux élections municipales. Cette règle, qui ne repose sur aucune base juridique ni sur celles établies par le CSA, est incompréhensible. De plus elle ne concernerait pas les JRI ni l'encadrement journalistique. Enfin, et cet élément a son importance, les journalistes interdits d'antenne seront-ils remplacés par des CDD ? car rien bien sûr ne les oblige à prendre des congés ... Bon courage à la Direction régionale qui devra gérer ce casse-tête.

Voilà prochaine réunion le 6 février

Vos représentants locaux

A.Sillans, L.Ducrozet , E.debief, K.Monnin